



## STATISTIQUES 2009

Nos tâches ont considérablement augmenté durant l'année sous revue. Au total, nous nous sommes occupées de 506 situations, dont 399 concernaient des victimes au sens de la LAVI. L'augmentation par rapport à l'année précédente est de 7 %.

### ACCUEILS

#### À la structure d'accueil :

Le nombre d'accueils à la structure d'accueil a diminué par rapport à l'année précédente, mais les accueils extérieurs ont quelque peu augmenté. Cela montre que les cas de violence ne se répartissent pas régulièrement tout au long de l'année. Au contraire, les demandes d'hébergement affluent souvent lorsque la maison est déjà complète. Nous devons alors organiser des accueils extérieurs et rencontrons les femmes au centre de consultation.

#### Femmes :

38 accueils (- 10%)

1446 nuitées (- 10%)

#### Enfants :

44 accueils (- 5%)

1154 nuitées (-10%)

Nombre de consultations et d'accompagnements : 338 (- 9%)

Nombre d'appels téléphoniques auxquels nous répondons durant notre permanence : 1525 (+ 7%)

#### Accueils extérieurs :

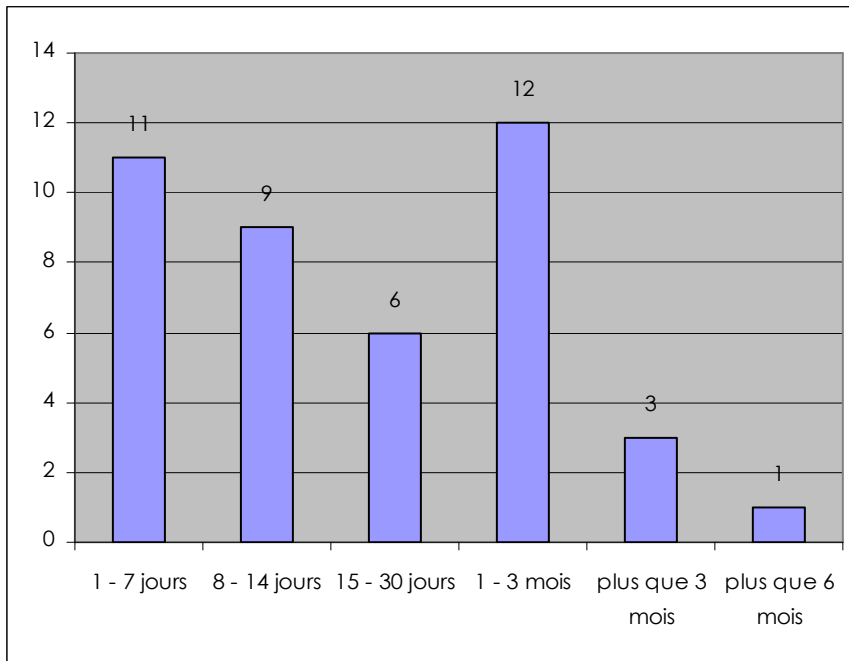
16 femmes (+ 27%) et 11 enfants (+ 36%)

Nombre de consultations (+ 30%)

Nuitées femmes 161 (+ 59%)

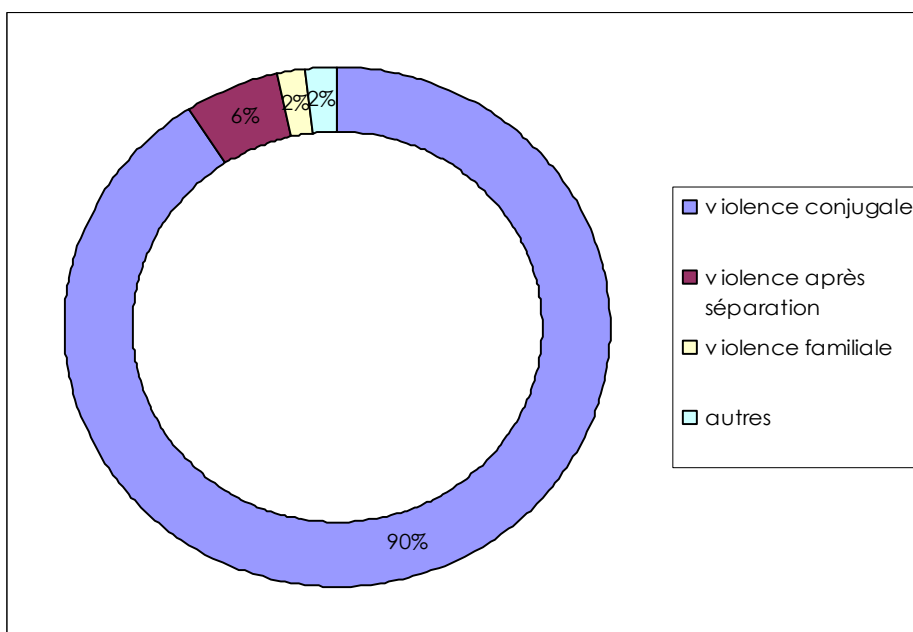
Nuitées enfants 88 (+ 30%)

La tendance à une nouvelle fois changé en 2009 : durant cette année, nous avons eu moins de séjours de courte durée, mais plus de séjours de longue ou de très longue durée. Cela s'explique notamment par le fait que beaucoup d'agences immobilières refusent de louer un appartement à une personne qui dépend du service social.

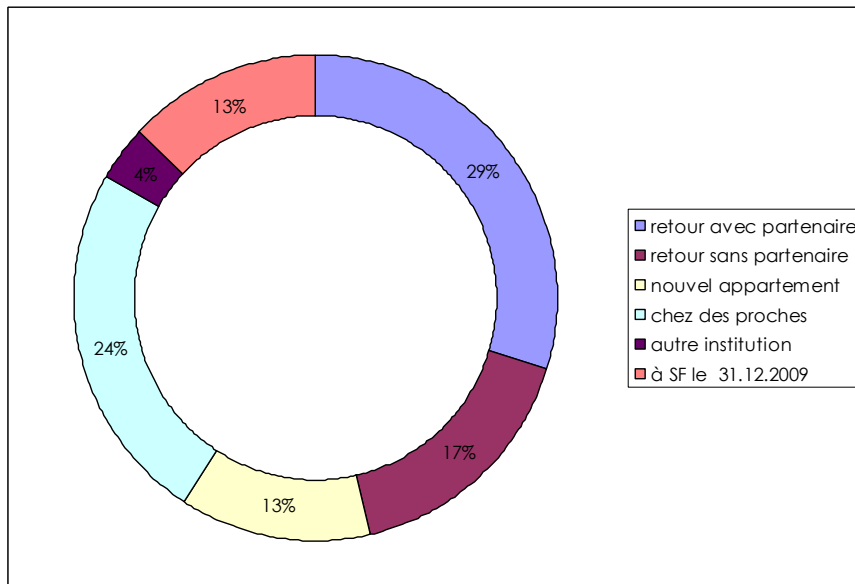


### Motif du séjour

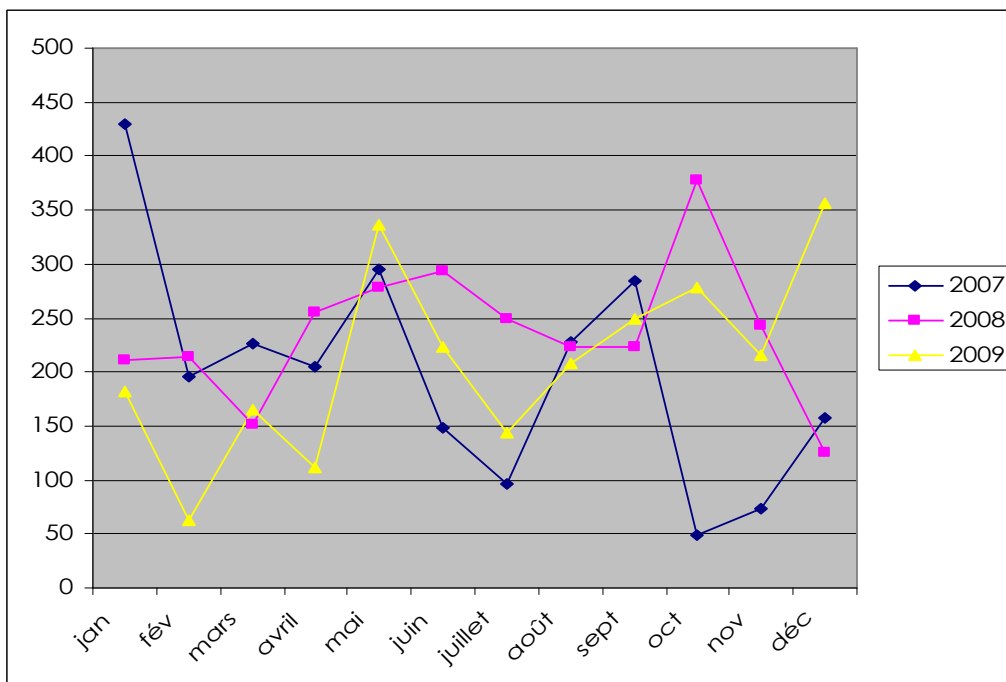
La majorité des femmes ont subi des violences dans leur relation de couple ou après une séparation (52) ; une femme a fui sa famille et une a été victime d'une tentative de traite de femme.



La proportion de femmes qui donnent une nouvelle chance à leur partenaire et retournent au foyer conjugal s'élève à 29 %. Cela marque un léger recul par rapport à l'année précédente. Seules trois femmes ont pu retourner dans leur foyer au bout de quelques jours, grâce à une décision judiciaire. Parmi les femmes qui sont retournées auprès de leur conjoint, cinq avaient des craintes par rapport à leur autorisation de séjour.



**La répartition irrégulière et imprévisible** pendant l'année est illustrée avec le graphique suivant. Vous pouvez y voir l'évolution des nuitées des femmes et des enfants dans notre structure d'accueil sur trois ans.



Nombre de consultations : 606 (+ 11%)

Nombre d'accompagnements : 36 (+ 6%)

Nombre de lettres, demandes et courriels : 340 (+ 40%)

12 femmes qui ont été victimes de violence conjugale ne se sont pas séparées de leur conjoint afin de ne pas risquer de se voir retirer leur permis de séjour.

**Suivi administratif** : (il s'agit de femmes que nous n'avons pas vues personnellement durant l'année sous revue, mais avec lesquelles nous étions en contact téléphoniquement ou par courrier)

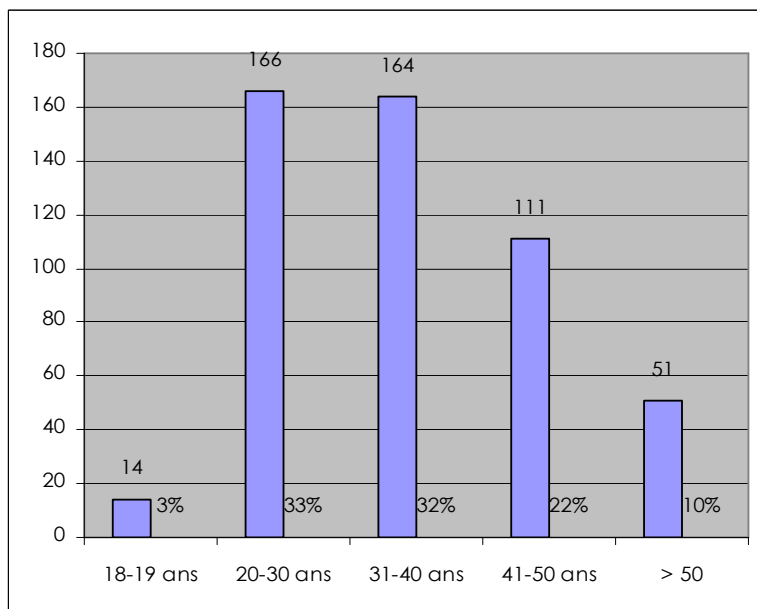
112 (+3%) femmes

Nombre de consultations téléphoniques : 26 (-92%)

Nombre de lettres, demandes et courriels : 130 (+ 25%)

**Données relatives à toutes les femmes suivies :**

**Tranches d'âges :**



Par rapport à l'année précédente, le nombre de femmes très jeunes que nous avons suivi a légèrement reculé. La plus forte croissance apparaît dans les tranches d'âge de 20 à 40 ans.

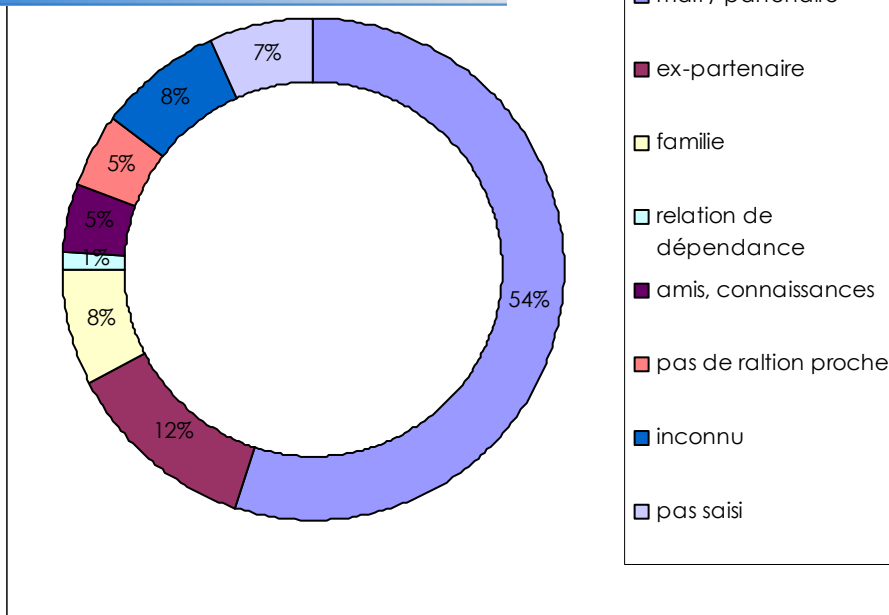
Homicide :	4
Tentative d'homicide :	2
Lésions corporelles :	197
Brigandage :	14
Menaces, contrainte :	192
Séquestration :	10
Enlèvement d'enfants :	1
Abus sexuel des enfants :	22
Viol, contrainte sexuelle :	86
Abus sexuels (pers. en situation de dépendance) :	1
Traite d'êtres humains :	1
Harcèlement sexuel :	8
Indéterminé :	37
<b>Infractions non LAVI :</b>	
Voies de fait :	92
Violence psychologique :	249
Violence économique :	83
Autres :	47

Par rapport à l'année précédente, on constate un léger accroissement du nombre d'actes de brigandage et d'agressions d'ordre sexuel. La tendance générale reste cependant inchangée. Dans les situations de violence au sein du couple, il y a eu dans 5 cas des menaces avec une arme à feu et dans 7 cas avec une arme blanche. Dans 369 cas, il s'est agi de récidive, ce qui augmente encore le traumatisme infligé. De tels cas se produisent principalement au sein du couple et dans la famille.

### **Données relatives aux auteurs des actes de violence :**

La plupart des femmes suivies sont victimes de violence au sein du couple ou après une séparation (68%). Les actes de violence commis par un inconnu concernent 7 % des femmes ; cette proportion est stable depuis de nombreuses années. Par rapport à l'année précédente, les actes de violence subis dans le cadre de la famille ont légèrement augmenté.

Parmi les auteur.e.s des actes de violence, on compte 446 hommes et 22 femmes ; dans 38 cas, le sexe de l'agresseur ne nous est pas connu.



Nous sommes chaque année confrontées à de nouvelles situations qui nous interpellent et auxquelles nous devons nous adapter. Un des thèmes qui a marqué l'année sous revue est celui de la recherche d'appartement pour les résidentes. Comment pouvons-nous les aider au mieux ? Malheureusement, malgré de nombreux efforts, nous n'avons pas encore trouvé la « baguette magique » qui ouvre les portes. Nous avons également accompagné de nombreuses femmes dans des procédures pénales et avons dans certains cas procédé pour elles à des demandes de réparation pour tort moral, conformément à la LAVI. Le fait d'être ainsi officiellement reconnues comme victime est un point important pour nombre de femmes.

Claudia MEYER, avril 2010